

Président : Comte Jean-Charles de T'Serclaes

Editeur responsable : Frédéric Thomaes
Rue Ferdinand Elbers 65,1082 Bruxelles

Numéro spécial n°162

Décembre 2021

LE MOT DU PRESIDENT

Chers Membres,

Nous avons programmé notre cocktail de fin d'année le 16 décembre à l'Hôtel de ville et nous nous réjouissons déjà de vous revoir tous. Lors de notre dernier Conseil nous avons longuement débattu sur l'opportunité d'organiser cet événement compte tenu des nouvelles mesures de la covid. Vous savez que le taux de reproduction du virus est haut et que de nombreuses contaminations sont actuellement détectées. Le gouvernement bruxellois a décrété un certain nombre de mesures dont l'obligation du port du masque à l'intérieur pour un événement tel que le nôtre. Nous pensons également au moment d'écrire ces lignes que d'autres mesures plus restrictives sont à venir. C'est pourquoi, nous en sommes arrivés à la conclusion que compte tenu de ces mesures, et des mesures à venir, il n'était pas opportun d'organiser un tel événement car nous recherchons principalement la convivialité entre nos membres et nous désirons vous protéger. C'est pourquoi nous avons décidé de l'annuler. Dès qu'une opportunité se présentera nous reprogrammerons un nouveau cocktail ou organiserons un événement convivial.



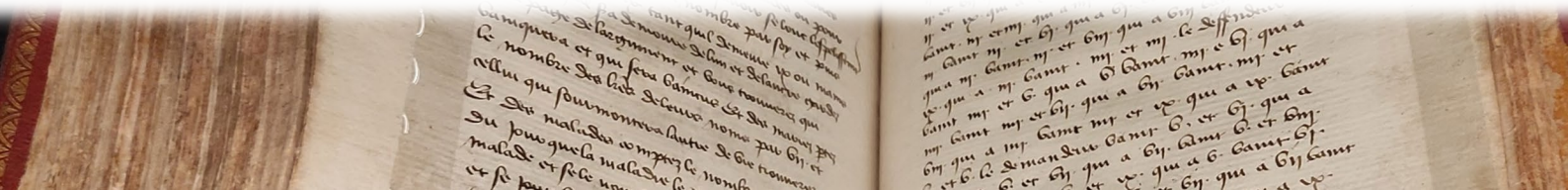
Mais, ne croyez pas que, entre-temps, nous sommes restés inactifs. Nous avons déménagé notre bibliothèque de la rue des Tanneurs vers le 27 galerie du Roi. Grâce à notre Trésorier Monsieur Alexandre Grosjean, nous disposons maintenant d'un local adéquat pour notre bibliothèque.

Nous espérons également que la parution du manuscrit Roodenbeke aura lieu prochainement vers le mois d'avril. Le généalogiste Jan Caluwaerts est occupé à mettre une main finale sur ce manuscrit. Nous remercions tous ceux qui nous ont aidé à la parution de ce manuscrit qui sera certainement fort intéressant.

Nous allons également vous proposer une visite culturelle de qualité dans le courant du premier trimestre 2022.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, je vous souhaite chers membres ainsi qu'à votre famille une joyeuse fête de Noël et une heureuse année 2022.

Comte Jean-Charles de T'Serclaes
Président



Beste Leden,

Wij hadden onze eindejaars-cocktailparty gepland op 16 december in het stadhuis en verheugden ons er al op u allen weer te zien. Tijdens onze laatste vergadering van de raad van bestuur hebben wij uitvoerig besproken of wij dit evenement nog zouden organiseren in het licht van de nieuwe covidmaatregelen. Zoals u weet, is de verspreidingsnelheid van het virus hoog en worden er momenteel veel besmettingen ontdekt. De Brusselse regering heeft een aantal maatregelen afgekondigd, waaronder de verplichting om binnenshuis een masker te dragen bij een evenement als het onze. Op het moment dat ik dit schrijf, verwachten wij ook dat er nog meer beperkende maatregelen zullen komen. Daarom zijn wij tot de conclusie gekomen dat het met het oog op deze maatregelen, en de maatregelen die nog zullen komen, niet opportuun was een dergelijk evenement te organiseren, aangezien wij vooral op zoek zijn naar gezelligheid tussen onze leden en wij u willen beschermen. Daarom hebben we besloten het af te gelasten. Zodra zich een gelegenheid voordoet, zullen wij een nieuwe cocktailparty of een gezellig samenzijn organiseren.

Maar denk niet dat we in de tussentijd hebben stilgezeten. We hebben onze bibliotheek verplaatst van de Huidevettersstraat naar de Koningsgalerij 27. Dankzij onze penningmeester, de heer Alexandre Grosjean, hebben we nu een geschikte locatie voor onze bibliotheek.

Wij hopen ook dat het manuscript van Roodenbeke in april zal worden gepubliceerd. Genealoog Jan Caluwaerts legt momenteel de laatste hand aan het manuscript. Wij danken allen die ons hebben geholpen bij de publicatie van dit manuscript, dat zeker zeer interessant zal zijn.

Wij zullen u in het eerste kwartaal van 2022 ook een culturele activiteit van hoge kwaliteit aanbieden.

Ik verheug me erop u weer te zien en wens u, beste leden, en uw gezinnen een vrolijk Kerstfeest en een gelukkig Nieuwjaar 2022.

Graaf Jean-Charles de T'Serclaes
President



NOTRE VISITE DE LA BIBLIOTHEQUE DES DUCS DE BOURGOGNE



Ce samedi 27 novembre 2021, une visite guidée de l'exposition de la Librairie des ducs de Bourgogne à la KBR (la Bibliothèque royale) avait été organisée par les Lignages. Nous étions quelques 25 téméraires à braver le froid de ce petit matin glacé de novembre pour nous rendre à l'exposition. Dûment muni de notre Covid Safe Ticket validé, nous étions tous résolus à défier hardiment l'affligeante crise sanitaire qui éprouve le monde depuis si longtemps.

D'abord, au lieu de rencontre, il y eut pour beaucoup d'entre nous, la joie de se revoir et de s'échanger quelques nouvelles. Puis, séparés en deux groupes, nous sommes partis, sous la houlette de nos très érudites guides, à la découverte du XVI^e siècle dans nos Provinces à travers les images, les récits et les personnages qui peuplent les manuscrits des ducs de Bourgogne. Mais que de merveilles étaient exposées là !

L'admirable chapelle de Nassau, avec la croix de martyr de Sainte Wilgeforte et des fragments de retables, fut notre première étape. La salle consacrée à la confection des manuscrits souligna à quel point les manuscrits exposés étaient une œuvre artisanale collective, depuis le tannage de peaux de chèvres et de moutons transformées en parchemins, la préparation des couleurs avec le minium (dont dérive le mot *miniature*), le lapis-lazuli, les cochenilles ou bien encore les feuilles d'or livrées par le batteur d'or, le relieur, aussi et bien sûr et surtout le patient et minutieux copiste et l'habile et talentueux enlumineur. Une salle ensuite était consacrée à quelques créations de l'époque, avec une cotte de mailles, une arbalète, etc., mais avec aussi un authentique et prestigieux collier d'un chevalier de l'Ordre de la Toison d'or.

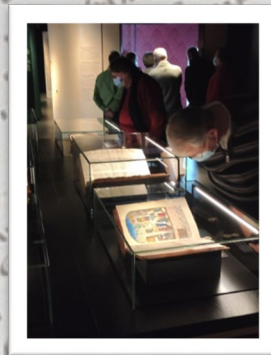
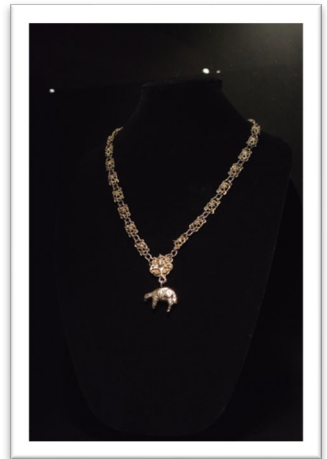




Enfin, la salle plongée dans la pénombre, dans laquelle étaient exposées les œuvres sublimes que nos ducs, les grands ducs d'Occident, les fondateurs des Pays-Bas, eurent entre leurs mains, lurent pour se cultiver et s'instruire ou se divertir, et feuilletèrent pour le plaisir des yeux, avec tant d'enluminures et de miniatures qui sont de purs chefs d'œuvre égalant assurément les plus beaux tableaux de nos Primitifs flamands. On reste confondu devant le talent des miniaturistes dessinant avec une extrême méticulosité et un immense raffinement des scènes religieuses ou historiques transposées en leur temps par ces artistes picturaux, des scènes réalistes de chasse, et tant d'autres à découvrir dans cette magnifique exposition. Saluons encore l'érudition et le savoir de nos guides

ainsi que leur extrême amabilité.

Notre seul regret est qu'un avant-midi, pour voir de tels bijoux, nous a paru bien court. Nous aurions pu rester encore des heures et des heures à contempler ces créations parvenues jusqu'à nous d'un lumineux Siècle d'or bourguignon.





ANNULATION DU COCKTAIL ANNUEL 2021

Comme notre Président vous en fait part dans son *mot*, la situation sanitaire nous contraint d'annuler le cocktail de fin d'année et la réception des nouveaux membres.

Nous espérons l'organiser dès les circonstances le permettront.

Joyeux Noël et une bonne année malgré tout !



Cours d'héraldique



François-Xavier GEUBEL & Cédric PAUWELS

2022



Association Royale Office Généalogique et Héraldique de Belgique

Cours d'héraldique à l'Office généalogique et héraldique de Belgique

Le cours abordera, l'histoire de l'héraldique, les règles en matière d'emploi des couleurs, des pièces et partitions, les ornements extérieurs, l'utilisation de l'héraldique. Héraldique noble et bourgeoise. Comment créer un blason? Quel régime de protection juridique s'y applique?

Autant de questions qui seront traitées via des séances de cours assurées en binôme par François-Xavier Geubel et Cédric Pauwels, tous deux administrateurs à l'Office et membres du conseil d'héraldique et de vexillologie à la Communauté française de Belgique.

Les cours se donneront le 3ème jeudi du mois de 18h00 à 19h30 dans le local de l'Office, à l'hôtel communal de Woluwe-Saint-Pierre, avenue Charles Thielemans, 93 Inscription auprès du secrétariat de l'Office : arogh@gmail.com

Premier cours le jeudi 20 janvier 2022 de 18h00 à 19h30

APPEL AUX MEMBRES

VOS ARTICLES POUR LE PROCHAIN BULLETIN

Nous le savons, nos Membres font preuve d'une solide érudition sur l'Histoire de Bruxelles et de ses Lignagers. N'hésitez dès lors pas à partager vos connaissances en ce domaine. C'est avec beaucoup d'intérêt que nos Membres liront vos articles que nous pourrions publier dans notre Bulletin. Qu'il s'agisse simplement de la mention d'une heureuse découverte en parcourant les archives, d'une étude de deux pages sur le portrait d'un Lignager ou de son épouse, d'une intéressante ou étonnante filiation lignagère, ou encore d'un article étendu sur un sujet plus général relatif aux Lignages, écrivez afin de partager votre savoir historique.

Si vous avez un projet d'article ou d'étude pour le Bulletin, n'hésitez dès lors pas à nous en faire part à l'adresse lignagesdebruxelles@gmail.com

LES MEDAILLES DES LIGNAGES

Chacune des sept médailles présente une face gravée en semi-relief avec l'écu du lignage surmonté d'un casque avec cimier et lambrequins, le tout accompagné de tenants et/ou supports ; le pourtour de la gravure reprend un texte commémoratif en latin. Les médailles, d'un diamètre de 50 mm, sont réalisées par la maison Degreeef en similor (laiton), patinées façon bronze et livrées dans un écrin individuel.

Le prix de vente, hors port (+5€), est de 30 EUR la médaille ou 180 EUR pour la série complète de sept médailles. Le versement est à effectuer sur le compte bancaire BE76 6300 1330 2395, BIC : BBRUBEBB de l'Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles (ARDLB). Prière de renseigner dans la ligne communication du bulletin de versement le(s) lignage(s) souhaité(s) ou d'en faire part au secrétariat par courrier électronique :

lignagesdebruxelles@gmail.com





La Grand Place en décembre 2021

COMMUNICATION AUX MEMBRES

COTISATION 2022 (OU 2021 POUR LES RETARDATAIRES)

Pour faire rayonner l'Histoire de nos ancêtres lignagers, notre Association a besoin de votre soutien. Votre cotisation de membre est importante à cet égard. Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 25,00 EUR. Pour éviter tout oubli de paiement annuel, vous pouvez plus simplement devenir membre à vie par un versement unique de 375,00 €, ce montant étant réduit à 250,00 € pour les membres âgés de 65 ans ou plus. Vos enfants peuvent aussi devenir membres. Il leur suffit de faire acte de candidature et de produire une copie de leur acte de naissance. En outre, les enfants vivant sous votre toit bénéficient d'une cotisation à vie dégressive : 1er enfant : 250,00 € ; 2ème enfant : 185,00 € ; 3ème enfant et suivants: 125,00 €.

Les cotisations sont à verser sur le compte bancaire IBAN BE76 6300 1330 2395, BIC BBRUBEBB, de l'Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles (ARDLB).

Merci de bien vouloir indiquer en communication, lors du versement, le nom **exact** du membre, **l'année (2021 ou 2022)** pour lequel/laquelle la cotisation est versée.

Association Royale des Descendants des Lignages de Bruxelles
Association sans but lucratif sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi
Siège social/Maatschappelijke zetel: Galerie du Roi, 5 – 1000 Bruxelles
lignagesdebruxelles@gmail.com - IBAN: BE76 6300 1330 2395